



1. Intitulé du poste	Chef du Secrétariat, African Professionalisation Initiative
2. Lieu	Gauteng, Afrique du Sud
3. Durée du contrat	
4. Rémunération	Négociable sur la base des compétences et de l'expérience

L'API (African Professionalisation Initiative) a lancé le processus de recrutement d'un chef de secrétariat qui prendra ses fonctions le 1er avril 2022. Le chef du secrétariat de l'API sera chargé de mener des initiatives visant à renforcer la capacité des professionnels de la comptabilité et de l'audit à améliorer la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance dans le secteur public en Afrique.

<p>Historique de l'API</p> <p>L'API est une initiative de collaboration panafricaine visant à renforcer les capacités des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans le secteur public afin d'améliorer la prestation de services aux citoyens. Elle coordonne les efforts des comptables généraux, des institutions supérieures de contrôle, des organisations comptables professionnelles et des universitaires afin de remédier systématiquement à la pénurie de compétences professionnelles adéquates en matière de comptabilité et d'audit dans le secteur public.</p> <p>L'API est gérée par ses organisations partenaires (AFROSAI-E, CREFIAF, ESAAG et PAFA), supervisée par le Conseil de surveillance et soutenue par des comités et des universitaires, offrant collectivement aux personnes qui travaillent pour l'API un environnement régional, multilingue, numérique et tourné vers l'avenir, favorable à la création et à l'innovation.</p> <p>L'API développe du matériel didactique de haute qualité pour améliorer les compétences en matière de comptabilité et d'audit du secteur public et aide les pays à mettre en œuvre des programmes de certification de la comptabilité du secteur public. Ces programmes visent à améliorer les compétences existantes tout en développant un vivier de futurs talents.</p> <p>L'API facilite le changement à long terme grâce à des solutions contextuellement pertinentes et alignées sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour garantir la pertinence, l'adhésion, l'engagement et, surtout, l'appropriation locale, l'API travaille avec les parties prenantes concernées afin de contextualiser son approche de renforcement des capacités à chaque juridiction.</p> <p>Le succès à long terme de l'API comprend la nomination d'un plus grand nombre de professionnels de la comptabilité et de l'audit à des postes supérieurs dans le domaine des finances publiques, une confiance accrue dans les systèmes de gestion des finances publiques, une meilleure prise de décision dans la gestion des ressources et, en fin de compte, des améliorations dans la prestation de services. L'API cherche à contribuer de manière significative au développement à long terme du continent africain en s'assurant que les personnes chargées de gérer les fonds publics le font d'une manière efficace, qui profite à tous les citoyens et contribue positivement à la prospérité partagée.</p>
<p>Organisations Partenaires</p>

L'AFROSAI-E

L'AFROSAI-E est une institution composée de 26 auditeurs généraux de pays africains anglophones tous membres de son Comité Directeur. L'organisation a été créée en 2005 avec la vision commune de faire une différence dans la performance de nos institutions supérieures de contrôle (ISC) membres. Par l'intermédiaire de notre Secrétariat exécutif, qui est hébergé par l'Auditeur général d'Afrique du Sud, les ISC sont habilitées à optimiser leurs performances en matière d'audit afin de se conformer aux normes de l'INTOSAI pour les institutions suprêmes (ISSAI) et de renforcer leur capacité institutionnelle à mettre en œuvre efficacement leur mandat.

LE CREFIAF

Le CREFIAF est une organisation ayant pour socle les ISC d'Afrique subsaharienne francophone. Il fut créé en 1997 à Yaoundé au Cameroun, dans le but de renforcer les capacités des 23 ISC d'Afrique subsaharienne francophone. Le CREFIAF se veut être un catalyseur pour la promotion d'ISC indépendantes et professionnelles capables de contribuer à la transparence, à la culture de la responsabilité et à la performance de l'action publique pour le bien-être des citoyens. À travers son Secrétariat Exécutif, abrité par l'ISC du Cameroun, il cherche à renforcer le statut de ses ISC membres d'une part, et à contribuer à l'amélioration et à l'harmonisation des pratiques, des méthodes et des procédures d'audit par l'adoption de normes modernes, la mise en œuvre de formations intégrées et l'échange d'autre part.

L'ESAAG

L'ESSAG est une association de comptables généraux des régions Afrique de l'Est et australe qui compte 15 pays membres. Son objectif est de renforcer les capacités des pays membres pour qu'ils puissent jouer leur rôle dans l'exécution de la gestion des finances publiques et de la gouvernance dans le sillage des réformes.

LE PAFA

Le PAFA est la seule organisation en Afrique reconnue comme organisation régionale par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC). Son objectif est d'accélérer le développement de la profession comptable en Afrique, de renforcer la voix de la profession en Afrique et dans le monde, et de promouvoir des normes de compétence et de conduite professionnelles reconnues au niveau international en Afrique. Ses membres sont les organismes comptables nationaux des États membres, tandis que les organisations comptables internationales peuvent devenir membres affiliés.

Rôle

Le chef du secrétariat sera chargé de mener des initiatives visant à renforcer la capacité des professionnels de la comptabilité et de l'audit à améliorer la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance dans le secteur public en Afrique. Le chef du secrétariat fournira une direction stratégique, des conseils et un soutien pour veiller à ce que l'API s'acquitte de son mandat et de ses obligations en servant l'intérêt public et en renforçant la profession comptable en Afrique et au-delà.

Responsabilités

- Faire de l'API une organisation reconnue au niveau continental et mondial pour renforcer les capacités des professionnels de la comptabilité et de l'audit et leur donner les moyens de soutenir la responsabilité, la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur public.
- Mener des efforts pour influencer la professionnalisation de la comptabilité et de l'audit du secteur public.
- Défendre le rôle de la profession comptable dans le secteur public.
- Influencer la normalisation des exigences minimales pour les qualifications comptables qui répondent aux besoins du secteur public.

- Encourager une approche de travail commune et des plateformes qui facilitent le partage des connaissances, des ressources et des expériences en menant des actions de sensibilisation et en créant un consensus pour faciliter l'adoption et la mise en œuvre des programmes API en Afrique.
- Établir de solides relations professionnelles et stratégiques avec les dirigeants des organisations membres existantes et potentielles, les partenaires de développement, les donateurs et d'autres parties prenantes clés.
- Diriger, renforcer, superviser et rendre compte de la gestion stratégique, administrative et opérationnelle de l'API.
- Diriger, renforcer et superviser les relations avec les parties prenantes, la gouvernance, le développement de la stratégie, la gestion des risques, la gestion financière et la communication.
- Rechercher et mobiliser des fonds pour l'API et les pays afin de mettre en œuvre les qualifications professionnelles accréditées.
- Diriger, développer et superviser le personnel afin de garantir la qualité des produits livrables dans le cadre, les délais et le budget convenus.

Qualifications

Être inscrit en tant que comptable/auditeur professionnel auprès d'un organisme professionnel compétent ou équivalent. Que cet organisme soit membre de la PAFA et/ou de l'IFAC serait un avantage.

Connaissances et compétences

Connaissance de la profession comptable et des questions mondiales/multiculturelles ; compétences en matière de leadership et de gestion ; éthique et impartialité ; neutralité et indépendance ; diplomatie, réflexion stratégique et esprit d'équipe ; flexibilité ; orientation vers l'avenir ; sens des affaires ; esprit critique ; capacité d'adaptation ; excellent communicateur.

Expérience et autres conditions

- Au moins 10 ans de compréhension approfondie de la comptabilité et de l'audit du secteur public.
- Au moins sept ans d'expérience de direction générale et au moins trois ans d'expérience à un poste de direction générale, avec une expérience avérée de la conduite du changement.
- Expérience du travail avec un conseil d'administration et des cultures diverses
- L'expérience du travail dans une organisation associative ou à but non lucratif serait un avantage.

Contact et date limite de dépôt des candidatures

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de candidature. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'une lettre de motivation et envoyé par courrier électronique à marianna@afrosai-e.org.za.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 février 2022.